

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-neuvième session**

Bangkok et en ligne, 15-19 mai 2023

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Thème : « Accélération de l'action climatique en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable » :  
renforcement de la coopération sous-régionale****Coopération sous-régionale aux fins de l'accélération de l'action climatique en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable****Note du Secrétariat***Résumé*

L'élévation des températures et du niveau des mers et la survenue de phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques auront des répercussions importantes dans la région, augmentant les risques auxquels sont exposés les économies ainsi que le capital naturel et physique, et risquant d'aggraver les problèmes de développement, notamment en matière de pauvreté, de nourriture, de sûreté énergétique et de santé. Même si ces impacts seront ressentis différemment dans les cinq sous-régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la coopération et les mesures aux niveaux régional et sous-régional seront déterminantes pour accélérer la lutte contre les changements climatiques et leurs effets.

Le présent document donne un bref aperçu des défis climatiques dans chacune des cinq sous-régions de la CESAP, met en évidence les grandes priorités et les initiatives clefs visant à relever ces défis et trace la voie à suivre pour accélérer l'action climatique dans chaque sous-région.

La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant ses activités futures.

\* ESCAP/79/1/Rev.2.

## I. Introduction

1. Nombre des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques sont situés en Asie et dans le Pacifique. Depuis 1970, la région comptabilise 57 % des décès dus à des catastrophes et 87 % de la population mondiale touchée par les risques naturels. Entre 1970 et 2020, les risques naturels en Asie et dans le Pacifique ont touché 6,9 milliards de personnes, occasionnant le décès de plus de 2 millions de personnes<sup>1</sup>. Les températures continuant à augmenter, la montée du niveau des mers et la survenue de phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques auront des répercussions importantes dans la région, augmentant les risques et aggravant les problèmes de développement, notamment en matière de pauvreté, de nourriture, de sécurité énergétique et de santé. Les sous-régions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) seront touchées différemment, ce qui nécessitera de renforcer la coopération au niveau des différentes sous-régions pour tenir compte de leurs spécificités à des fins d'efficacité.

2. Le présent document donne un bref aperçu des défis climatiques dans chacune des cinq sous-régions de la CESAP, met en évidence les priorités et les initiatives clés visant à relever ces défis et trace la voie à suivre pour accélérer l'action climatique dans chaque sous-région. Le fait est qu'il est devenu urgent d'agir au niveau de la région si l'on veut éviter des pertes en vies humaines désastreuses dans chaque secteur de l'économie.

## II. Coopération sous-régionale aux fins de l'accélération de l'action climatique en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable

### A. Asie de l'Est et du Nord-Est

#### 1. Défis des changements climatiques dans la sous-région

3. L'Asie de l'Est et du Nord-Est, qui compte 23 % de la population mondiale et des conditions géographiques et écologiques variées, a été fortement touchée par les effets des changements climatiques et des phénomènes climatiques extrêmes. Au cours des dix dernières années, la sous-région a enregistré 29 % des décès dus à des catastrophes naturelles et 35 % des personnes touchées dans la région Asie-Pacifique. Les phénomènes climatiques extrêmes ont également fait peser une charge socioéconomique et environnementale considérable sur des secteurs clés tels que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, les transports et le tourisme, et cette tendance se poursuit. En 2022, la sous-région a été le théâtre d'importantes catastrophes naturelles qui ont causé un grand nombre de décès, de blessés et de déplacements de population, notamment la sécheresse historique de plusieurs mois le long du fleuve Yangtze en Chine, qui a touché plus de 52 millions de personnes et entraîné une perte économique estimée à 7 milliards de dollars ; le Super Typhon Nanmadol au Japon, qui a provoqué des tempêtes sans précédent dans le sud-ouest, occasionnant des décès et l'évacuation de millions de personnes et la plus forte tempête de pluie depuis plus de 100 ans dans la zone métropolitaine du Grand Séoul. En outre, la Mongolie a connu une augmentation de près de 70 % des catastrophes météorologiques et

---

<sup>1</sup> *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks from Biological and Other Natural Hazards* (publication des Nations Unies, 2021).

climatiques au cours des 15 dernières années, avec une augmentation des décès de près de 38 %. En 2023, les éleveurs et les communautés locales de Mongolie ont de fortes chances de subir un nouvel épisode de *dzud* à la suite de la sécheresse de 2022.

4. Parallèlement, des appels urgents sont lancés aux grands émetteurs de gaz à effet de serre de la sous-région pour qu'ils fassent des progrès décisifs en matière d'action climatique. En 2021, la Chine, le Japon, la Fédération de Russie et la République de Corée se classaient parmi les dix premiers pays du monde émetteurs de dioxyde de carbone. La sous-région a contribué à 42 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone dues à la consommation de combustibles. Exposés et vulnérables aux risques climatiques et répondant aux appels mondiaux en faveur de l'action climatique, les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est revoient leurs ambitions climatiques à la hausse et accélèrent la transformation de leurs modes de développement vers un avenir à faible émission de carbone et résilient, après la pandémie.

## **2. Priorités et initiatives clés pour relever les défis climatiques**

5. Les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est ont élaboré des stratégies nationales et des plans d'action, favorisé les innovations et le financement vert et renforcé les partenariats entre les acteurs publics et privés, régionaux, nationaux et infranationaux pour faire face aux changements climatiques.

6. Les six pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est se sont engagés à faire progresser leur programme d'action pour le climat. Avec des contributions déterminées au niveau national actualisées dans le cadre de l'Accord de Paris, la Chine, le Japon, la Fédération de Russie et la République de Corée se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 ou 2060. Compte tenu du rôle essentiel des quatre plus grands émetteurs de dioxyde de carbone dans l'élaboration de la décarbonation mondiale, la révision de leurs ambitions climatiques à la hausse peut engendrer des signaux politiques forts à long terme en faveur d'une transition à faible intensité de carbone, qui stimulerait les initiatives en matière d'action climatique dans la sous-région et au-delà. En outre, la Mongolie a annoncé des objectifs de réduction des émissions plus élevés avec des mesures conditionnelles pour faire baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 27,2 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2010. La République populaire démocratique de Corée a également actualisé ses contributions déterminées au niveau national en se fixant un objectif de réduction de 35,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre par an d'ici à 2030.

7. Conformément à leurs cadres et stratégies climatiques nationaux et dans le contexte du relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les pays de la sous-région ont commencé à élaborer des plans d'action clairs et à prendre des mesures spécifiques pour accompagner leurs promesses de mise en œuvre concrète d'actions. Par exemple, la Chine a élaboré le cadre politique « 1+N », qui lui permettra d'atteindre le pic des émissions de carbone avant 2030 ; le Japon a élaboré un document d'orientation pour la décarbonation régionale qui servira de guide et stimulera l'action dans ce domaine au niveau infranational ; la Mongolie a ciblé les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie pour y déployer ses efforts de réduction des émissions et lancé la campagne nationale intitulée « Un milliard d'arbres d'ici à 2030 » pour réduire les effets des changements climatiques ; la République de Corée est également en train d'élaborer des plans directeurs nationaux et locaux en vue de la neutralité carbone.

8. Par ailleurs, les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est ont encouragé les innovations technologiques et financières en vue de lutter contre les changements climatiques. En particulier, la Chine, le Japon et la République de Corée ont déjà investi dans des innovations technologiques et des mécanismes financiers novateurs pour mieux soutenir leurs objectifs nationaux. L'instauration d'un leadership et la collaboration entre les pays de la sous-région sont plus que jamais nécessaires pour faciliter et utiliser des approches et des solutions novatrices dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie et du bâtiment (telles que les technologies géospatiales, la télédétection, l'intelligence artificielle, la modélisation mathématique et les solutions fondées sur les données) et soutenir l'action en faveur du climat dans la sous-région et au-delà.

9. Comme aucun pays ne peut résoudre à lui seul le problème des changements climatiques, les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est sont conscients qu'il est nécessaire de mettre en place une coopération et des partenariats aux niveaux sous-régional, régional et international pour stimuler les innovations et faciliter la mise en œuvre de mesures rentables et à grande échelle aux fins de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets. À cet égard, les pays de la sous-région collaborent, notamment dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement, afin de relever les défis environnementaux et climatiques. En outre, les États membres parties prenantes à ce programme, conscients de l'importance globale et régionale de la coopération s'agissant des questions climatiques, procèdent actuellement au renouvellement de leurs engagements en faveur de la coopération de la sous-région en matière d'environnement. Le Programme susvisé tend à promouvoir les efforts de collaboration et à renforcer les mécanismes de coopération sous-régionale afin de mieux faire face aux défis climatiques et environnementaux en Asie de l'Est et du Nord-Est et au-delà.

10. La CESAP a favorisé la tenue de discussions approfondies sur la transition vers un monde à faible émission de carbone et les initiatives des villes en faveur de l'action climatique, en ligne avec le Programme d'action pour le climat. De concert avec le Secrétariat de la coopération trilatérale et l'Équipe pour l'action climatique du Bureau exécutif du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, elle a organisé des forums de haut niveau sur les objectifs en matière de neutralité carbone de la Chine, du Japon et de la République de Corée en 2021 et 2023. Ces forums ont permis la tenue de discussions approfondies sur les stratégies nationales et infranationales, les pratiques et les expériences des trois pays avec des parties prenantes de la sous-région et au-delà et sur des solutions spécifiques pour atteindre la neutralité carbone dans les secteurs de l'énergie et des transports.

11. Dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement, la CESAP a également organisé le Forum international sur les villes à faible émission de carbone conjointement avec la métropole d'Incheon (République de Corée) et divers partenaires de la sous-région en 2021, ainsi que le deuxième Forum sur le sujet en 2022. Lors de ce deuxième forum, la ville d'Incheon a annoncé qu'elle s'engageait à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2045, soit cinq ans avant l'objectif national. Le Forum a démontré avec succès le rôle de premier plan joué par les grandes villes dans la progression vers un développement à faible émission de carbone et résilient, et appelé l'attention sur la nécessité d'une mise en œuvre de mesures climatiques par les villes qui soient plus concrètes.

12. Le secteur de l'électricité, qui est la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre, est le domaine sur lequel les États membres concentrent leurs efforts pour atteindre leurs objectifs en matière de neutralité carbone. L'une des principales stratégies proposées dans la sous-région en matière d'action climatique consiste à réduire l'empreinte carbone du secteur de l'électricité en exploitant les vastes ressources en énergie renouvelable de l'Asie du Nord-Est et en les intégrant dans les réseaux électriques transfrontières. La CESAP travaille en étroite collaboration avec des partenaires, dont l'Initiative du Grand Tumen, pour renforcer les capacités des États membres en matière de politiques et de cadres réglementaires afin d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité et de renforcer le dialogue sur les interconnexions de réseaux électriques utilisant des énergies renouvelables par le biais de plateformes mises en place, telles que le Forum des pays d'Asie du Nord-Est sur l'interconnexion électrique et la coopération.

### **3. Tracer la voie à suivre**

13. Cette année marque un tournant dans l'étude et l'évaluation des progrès sous-régionaux, régionaux et mondiaux accomplis dans la lutte contre la crise climatique, avec le bilan mondial au titre de l'Accord de Paris qui aura lieu à la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Sommet Ambition Climat que le Secrétaire général devrait convoquer en septembre. Forts de cet élan pour aller de l'avant, tous les pays de la sous-région et au-delà doivent trouver des solutions spécifiques d'atténuation et d'adaptation pour faire avancer l'action climatique et concrétiser leurs ambitions en la matière.

14. Il faudra pour cela mettre en place des partenariats plus larges en faveur de l'action climatique et que toutes les parties prenantes se mobilisent, y compris le secteur privé, les jeunes et la société civile, mais aussi partager les connaissances et les données d'expérience aux fins de la réalisation de transitions justes vers les énergies renouvelables, la neutralité carbone, la justice climatique et la solidarité.

## **B. Asie du Nord et Asie centrale**

### **1. Défis liés aux changements climatiques dans la sous-région**

15. Les tendances et les défis liés aux changements climatiques sont interconnectés avec les vulnérabilités environnementales, économiques et sociales de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale. Ces dernières années, la sous-région a connu des vagues de chaleur et des épisodes de sécheresse de plus en plus graves et fréquents, qui ont accentué les pénuries d'eau, ce qui a eu des effets néfastes sur la sécurité alimentaire et énergétique et entravé le relèvement des pays après la pandémie de COVID-19.

16. Les émissions de gaz à effet de serre des cinq pays de l'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan) représentent quelque 1 % des émissions mondiales, dont 80 % sont imputables au secteur de l'énergie<sup>2</sup>. La sous-région reste très dépendante des combustibles fossiles, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan ayant

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations, voir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Report from the Regional Dialogue on Carbon Pricing (REdiCap) in Central Asia », 26-27 février 2021.

les empreintes carbone les plus importantes et figurant parmi les 100 premiers pays au monde pour les émissions de dioxyde de carbone provenant des industries lourdes<sup>3</sup>. La part des énergies renouvelables a été relativement faible, malgré les riches ressources éoliennes, solaires et hydroélectriques de la sous-région.

17. Les changements climatiques aggravent la pénurie d'eau dans la sous-région, en particulier dans les pays du bassin de la mer d'Aral, notamment l'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les pays de l'Asie centrale devraient connaître des niveaux de stress hydrique « élevés » à « extrêmement élevés » d'ici à 2040<sup>4</sup>. Par exemple, le déficit hydrique actuel de l'Ouzbékistan pourrait atteindre 7 milliards de m<sup>3</sup> d'ici à 2030 et jusqu'à 15 milliards de m<sup>3</sup> d'ici à 2050, d'après les calculs de la Banque asiatique de développement<sup>5</sup>.

18. L'augmentation de l'aridité, de la désertification, des tempêtes de poussière et de la perte de biodiversité expose la sous-région à des risques sanitaires et à des vulnérabilités sociales considérables. La population doit faire face à la dégradation de la qualité de l'eau, aux maladies respiratoires, à une alimentation insuffisante du fait de la disparition des poissons de la mer d'Aral et à des pertes d'emplois dues à la fermeture des pêcheries. Les activités énergétiques à forte intensité de carbone de la sous-région (transport, travaux domestiques, secteurs industriel et agricole) ont également engendré une pollution de l'air et exposé la population à des risques de maladies respiratoires et cardiovasculaires chroniques. Les femmes et les enfants sont les plus vulnérables face aux risques environnementaux et sanitaires, qui sont étroitement liés.

19. La pénurie d'eau souligne la nécessité de renforcer la coopération sous-régionale en matière de gestion transfrontière des ressources en eau pour l'irrigation agricole et une utilisation efficace de l'énergie. Le coût d'une coopération insuffisante dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie et d'un financement limité s'élève à plus de 4,5 milliards de dollars par an pour l'Asie centrale, alors qu'une meilleure politique de l'eau pourrait accroître le produit intérieur brut (PIB) de cette sous-région de plus de 10 %<sup>6</sup>.

20. La sous-région étant principalement composée de pays en développement enclavés, les problèmes de connectivité accentuent les défis climatiques. La demande croissante de transport entraînera des émissions considérables de gaz à effet de serre. Le vieillissement du réseau de transport d'électricité et l'isolation insuffisante sont à l'origine d'un gaspillage d'énergie important. Le manque d'accès au haut débit et la fracture numérique rendent d'autant plus inéquitables les effets des changements climatiques.

<sup>3</sup> Anh Tru Nguyen, « The relationship between economic growth, energy consumption and carbon dioxide emissions: evidence from Central Asia », *Eurasian Journal of Business and Economics*, vol. 12, n° 24 (novembre 2019), pp. 1 à 15.

<sup>4</sup> Tamara van't Wout, Gamze Celikyilmaz et Carmen Maria Arguello Lopez, *Policy Analysis of Nationally Determined Contributions in the Europe and Central Asia Region* (Budapest, FAO, 2021).

<sup>5</sup> « By the numbers: Climate change in Central Asia », 23 novembre 2022.

<sup>6</sup> Pour de plus amples informations, voir Adelphi et Central Asia Regional Economic Cooperation Programme, *Rethinking Water in Central Asia: the Costs of Inaction and Benefits of Water Cooperation* (Berlin, 2017) et Banque mondiale, *High and Dry: Climate Change, Water, and the Economy* (Washington, 2016).

## 2. Priorités et initiatives clés pour relever les défis climatiques

21. Les pays de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale ont de toute urgence besoin d'une action coordonnée et d'un soutien international pour accélérer leurs efforts d'adaptation, d'atténuation et de résilience aux changements climatiques. Grâce à des partenariats, des dialogues et des programmes de renforcement des capacités, la CESAP permet une meilleure coordination entre les acteurs internationaux, régionaux et nationaux afin de remédier aux vulnérabilités environnementales, économiques et sociales de la sous-région, qui sont étroitement liées, conformément aux priorités définies dans les paragraphes ci-après.

22. Les changements climatiques menaçant la productivité agricole, les moyens de subsistance et la sécurité hydrique, il est urgent de renforcer la capacité de la sous-région de réagir et de s'adapter aux effets induits par les phénomènes climatiques. L'adaptation proactive à l'évolution du climat contribuera à construire des économies résilientes, à promouvoir une croissance forte et à protéger des vies et les moyens de subsistance. À cet égard, la CESAP entreprend des travaux de recherche et d'analyse pour permettre aux pays de mieux gérer les catastrophes hydriques dans le bassin de la mer d'Aral grâce à des mesures d'adaptation et à la gestion des risques, et de mieux traiter les risques transfrontières dans leurs plans nationaux d'adaptation.

23. Répondre à la demande croissante d'énergie et parvenir à un développement du secteur de l'énergie qui soit respectueux de l'environnement, socialement sain et économiquement viable présentent de multiples défis. Bien que les pays aient élaboré des politiques d'atténuation portant sur la réduction des émissions dans le secteur de l'énergie et des stratégies en vue du développement des infrastructures d'énergie renouvelable, il y a encore beaucoup à faire pour mieux utiliser les diverses et abondantes ressources en énergie verte de la sous-région pour promouvoir l'investissement dans l'efficacité énergétique et les infrastructures de connectivité. Les énergies renouvelables ont certes enregistré une augmentation de leur capacité de production dans la sous-région, mais leur part dans l'approvisionnement énergétique total reste faible.

24. En 2022, tous les pays de la sous-région ont pris des engagements en matière de réduction des émissions de carbone, et cinq d'entre eux ont pris des engagements en matière de neutralité carbone (Arménie, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Ouzbékistan). La stratégie énergétique à l'horizon 2030 élaborée par le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale fournit un cadre stratégique à long terme en vue de passer à des sources d'énergie à faible émission de carbone et de renforcer la résilience face aux aléas climatiques. Le groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, appuyé par la CESAP et la Commission économique pour l'Europe, constitue également une plateforme unique permettant aux pays d'examiner et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement des énergies propres.

25. Pour relever les défis transfrontières en matière d'eau et d'énergie, des organismes sous-régionaux, tels que le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, ont été créés et, en 2021, le Kazakhstan a proposé de créer un groupement international de l'eau et de l'énergie.

26. Pour garantir une action plus efficace, les responsables ont pris conscience de la nécessité d'une approche intégrée des problèmes convergents de disponibilité et de qualité de l'eau, de pollution de l'air, de diminution de la sécurité alimentaire, de perte de la biodiversité et des risques de santé publique qui y sont associés dans la sous-région. Ainsi, en 2022, les ministres de la santé du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont approuvé la feuille de route pour la santé et le bien-être en Asie centrale (2022-2025), dans laquelle ils ont souligné la nécessité d'adapter la boîte à outils pour la résilience des systèmes de santé conçue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en vue du relèvement après la catastrophe au contexte de la sous-région. Le portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience intègre en outre des données relatives à la santé en vue de renforcer la capacité des pays à comprendre le lien entre les catastrophes, le climat et les risques sanitaires<sup>7</sup>.

27. Des corridors de connectivité efficaces permettraient de fortement réduire les émissions liées au transport et à l'industrie en Asie du Nord et en Asie centrale. À cet égard, la capacité des pays à élaborer des politiques et des mécanismes durables et inclusifs pour la connectivité des infrastructures transfrontières a été renforcée dans le cadre de l'initiative de coopération et d'intégration économiques régionales de la CESAP. Le fait de disposer d'une infrastructure énergétique régionale intégrée et de réseaux électriques pourrait également libérer des capitaux pour investir dans les énergies renouvelables et accroître les gains d'efficacité énergétique pour les énergies tant renouvelables que non renouvelables. La Feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable fournit des orientations et aide les États membres à assurer la coordination régionale à cet égard. Dans le cadre du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026), le centre de solutions numériques pour le développement durable proposé par le Kazakhstan vise à coordonner le passage au numérique pour relever les défis climatiques, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la gestion de l'eau et de l'énergie, ainsi qu'à promouvoir un partenariat avec la plateforme d'information sur le climat de l'Asie centrale.

28. La mise en place d'une évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité et la prise en compte de scénarios climatiques sous-régionaux aiderait les pays à améliorer leur résilience financière et à déterminer leurs plans d'investissements en fonction des risques ; cela permettrait de renforcer la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques dans la sous-région. En 2022, la CESAP a collaboré avec les équipes de pays du Programme des Nations Unies pour le développement et l'Institute on Global Climate and Ecology afin de renforcer les capacités de développement d'un système en ligne numérisé pour la collecte de données d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre à tous les niveaux. Le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes de la CESAP vise également à accélérer et à appuyer la mise en place de statistiques relatives aux catastrophes pour la planification, l'analyse et l'établissement de rapports, permettant ainsi aux décideurs d'approfondir leur compréhension des risques de catastrophe d'origine climatique.

29. Alors que les pays de la sous-région accélèrent leur transformation verte, il est essentiel d'améliorer l'accès à un financement adéquat et d'en accroître le volume pour atteindre les objectifs climatiques. Malgré

---

<sup>7</sup> Voir <https://rrp.unescap.org/>.



l'augmentation rapide des investissements privés au cours des dernières années, les besoins en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques restent importants, tandis qu'une incertitude considérable entoure l'ampleur des besoins en matière d'atténuation et d'adaptation. Les possibilités d'aligner les infrastructures financières nationales sur les meilleures pratiques internationales sont nombreuses, notamment l'établissement de rapports sur le financement de l'action climatique et la conception d'instruments financiers et de réglementations. À cette fin, la CESAP œuvre à la mobilisation de financements novateurs dans la sous-région en prônant notamment la coopération technique en vue de faciliter l'accès au financement de l'action climatique et la mobilisation y relative pour répondre aux besoins prioritaires en matière d'atténuation et d'adaptation, conformément aux contributions déterminées au niveau national des pays. Elle œuvre également au renforcement des capacités en vue de combler les lacunes existantes en matière d'investissement dans les énergies renouvelables et d'accès aux technologies.

### **3. Tracer la voie à suivre**

30. Le groupe de travail thématique sur l'eau, l'énergie et l'environnement du Programme spécial des Nations Unies pour les pays de l'Asie centrale constitue un dispositif sans pareil pour relever les défis climatiques par le biais du dialogue et de la coopération, ainsi que de mesures conjointes et d'initiatives intégrées. La feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique identifie également la question des changements climatiques comme un défi majeur auquel la région doit encore faire face. Ces deux dispositifs favorisent une action climatique efficace compte tenu de l'enclavement de la sous-région et de l'imbrication des questions liées à l'eau et à l'énergie. Au niveau sous-régional, l'adoption en 2021 d'un programme d'action pour le climat par l'Union économique eurasiatique, et de sa feuille de route à venir, est une autre initiative prometteuse pour garantir des approches coordonnées dans la lutte contre les risques climatiques.

31. La participation inclusive et sérieuse de multiples acteurs est un bon moyen de relever les défis climatiques. Les examens nationaux volontaires fournissent un cadre précieux pour l'examen complet et stratégique des approches adoptées par les pouvoirs publics en matière d'action climatique dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

32. Enfin, des partenariats novateurs et stimulants avec le secteur financier privé accéléreront la transition vers l'énergie propre en attirant des investissements dans l'action climatique. L'élaboration de politiques rationnelles en matière de climat sera également essentielle pour mettre en place une architecture financière cohérente et mobiliser l'investissement privé dans la sous-région.

## **C. Pacifique**

### **1. Défis des changements climatiques dans la sous-région**

33. Les petits États insulaires en développement du Pacifique contribuent pour moins de 0,03 % aux émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde, mais sont parmi les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Ils occupent une superficie terrestre de seulement 500 000 km<sup>2</sup>, sont composés d'atolls de faible altitude qui ne dépassent que de quelques mètres le niveau actuel de la mer. Outre ces caractéristiques physiques, leur

éloignement et le manque d'infrastructures nécessaires accentuent leur vulnérabilité. Les aléas d'origine climatique, tels que les inondations, les sécheresses, les tempêtes et les marées inhabituellement hautes, ont également augmenté.

34. Au cours des dernières décennies, ces pays ont vu leur environnement bouleversé par les changements climatiques, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, ce qui a accru la vulnérabilité des populations face à des risques en cascade. Par exemple, en 2015, le cyclone tropical Pam au Vanuatu a causé des pertes et des dommages économiques estimés à 64 % du PIB du pays. Par ailleurs, le pourcentage de la population des Fidji souffrant d'insécurité alimentaire est passé de 4,2 % en décembre 2020 à 11,4 % en février 2021 à la suite du cyclone tropical Ana, qui a frappé le pays à la fin du mois de janvier 2021. En avril 2020, en pleine pandémie de COVID-19, le cyclone tropical Harold, de catégorie 5, a frappé les Fidji, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu, provoquant des destructions massives. En outre, 2022 a marqué la troisième année consécutive du phénomène La Niña dans le Pacifique, ce qui n'était pas arrivé depuis 1950. Comme on l'a vu à Kiribati, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Tuvalu, les pays du Pacifique risquent de connaître de nouveaux épisodes de sécheresse, ainsi que des inondations, en raison des effets de La Niña.

35. Les phénomènes climatiques qui se sont produits pendant la pandémie de COVID-19, entre 2020 et 2022, ont montré comment les risques naturels et biologiques qui s'entrecroisent peuvent prolonger les perturbations sanitaires et économiques résultant des catastrophes. Les catastrophes d'origine climatique portent atteinte aux infrastructures, aux cultures agricoles et aux moyens de subsistance, et provoquent des déplacements de population, en particulier dans les groupes les plus vulnérables de ces communautés du Pacifique.

## 2. Priorités et initiatives clefs pour relever les défis climatiques

36. Dans le Pacifique, l'accent a été mis, notamment par le biais de la coopération sous-régionale, sur l'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans divers secteurs afin de favoriser les synergies entre les différents domaines d'action et faire ainsi avancer la réalisation des objectifs en matière de climat. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels est également une ambition clef du Pacifique. Accélérer l'action climatique dans quatre domaines thématiques, à savoir la résilience aux catastrophes, la synergie entre les océans et le climat, le commerce numérique et intelligent du point de vue du climat, et la transition énergétique renforcerait la résilience aux changements climatiques. La CESAP collabore avec les organisations sous-régionales pour mettre en commun les données d'expérience et les ressources dans ces domaines afin de soutenir les petits États insulaires en développement du Pacifique<sup>8</sup>.

37. En ce qui concerne la résilience aux catastrophes, les principales priorités sont l'amélioration des systèmes d'alerte précoce multidangers, l'utilisation des technologies d'avant-garde et des solutions numériques pour favoriser l'adaptation grâce à la transformation, et le renforcement des approches multisectorielles pour accélérer cette adaptation transformatrice.

38. Le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique : Une approche intégrée de l'action climatique et de la gestion des risques de

<sup>8</sup> *Pacific Perspectives 2022: Accelerating Climate Action (ST/ESCAP/3062).*

catastrophe, adopté par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, fournit des orientations et un soutien pour renforcer la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes dans le Pacifique. Le Cadre est mis en œuvre par le Partenariat pour la résilience du Pacifique, une alliance de différents groupes de parties prenantes et de communautés de pratique travaillant à l'objectif collectif de renforcer la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes dans le Pacifique. La Pacific Catastrophe Risk Insurance Company fournit rapidement des liquidités aux membres touchés, aidant ainsi les pays à réagir rapidement au lendemain d'une catastrophe naturelle et à ne pas perdre les progrès durement acquis en matière de développement.

39. La CESAP a piloté des systèmes d'alerte précoce et de prévision d'impact aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Samoa dans le cadre du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie et collabore avec les petits États insulaires en développement du Pacifique pour combler les lacunes en matière d'efficacité des systèmes d'alerte précoce. Des mécanismes de partenariat sous-régionaux solides, tels que le Comité des typhons et le Groupe d'experts des cyclones tropicaux, créés par la CESAP et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pourraient également être mis en place dans le Pacifique. Le portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience peut être utilisé pour prendre des décisions éclairées en matière de risques dans de multiples secteurs de la sous-région.

40. En ce qui concerne la synergie entre les océans et le climat, les principales priorités sont le renforcement des liens entre les sciences océaniques et celle des changements climatiques, le renforcement des capacités de recherche dans la sous-région, ainsi que l'élargissement et la facilitation de l'accès aux données pour traiter les questions relatives aux changements climatiques et à la gestion des océans.

41. Le Bureau du Commissaire pour l'océan Pacifique, établi au sein du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, fournit des conseils sur les questions intersectorielles relatives aux océans, soutient les processus préparatoires de la sous-région visant à examiner et à élaborer une politique des océans, identifie les questions émergentes et rend compte des progrès accomplis dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 14 (Vie aquatique). L'édition de 2021 du *Blue Pacific Ocean Report* est l'une des principales réalisations du Bureau ; ce rapport examine les progrès accomplis dans le cadre d'initiatives régionales et internationales clés dans les principaux secteurs ayant trait aux océans et propose des stratégies visant à faciliter une collaboration sous-régionale et sectorielle efficace. De même, le Centre du Pacifique sur les changements climatiques, hébergé par le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, est le centre sous-régional d'excellence pour l'information, la recherche et l'innovation en matière de changements climatiques. Il renforce les capacités en matière d'adaptation, d'atténuation, de services climatiques et de développement de projets, et encourage la recherche appliquée sur ces sujets.

42. Les petits États insulaires en développement du Pacifique ont créé des aires marines protégées afin de préserver les services écosystémiques, notamment l'absorption et le stockage du carbone. En 2008, Kiribati a créé l'Aire protégée des îles Phoenix, une étendue de 408 250 km<sup>2</sup> d'habitats marins et terrestres dans le sud de l'océan Pacifique. D'autres ont suivi le mouvement et créé leurs propres aires protégées, comme les Palaos, dont l'aire protégée couvre 80 % de ses eaux.

43. La CESAP joue un rôle essentiel en ce qu'elle aide à transposer les sciences océaniques en politiques efficaces. Elle collabore de plus en plus avec diverses institutions sous-régionales pour créer et renforcer les politiques et initiatives.

44. En ce qui concerne le commerce numérique et intelligent sur le plan climatique, les principales priorités sont de fournir un meilleur accès à Internet et aux services numériques, d'intégrer les politiques numériques et énergétiques, de supprimer les droits de douane sur les biens et services qui sont favorables à l'environnement, de promouvoir les procédures commerciales transfrontières sans papier et de rendre les secteurs de la logistique et du transport plus rationnels du point de vue écologique. À cet égard, la CESAP a travaillé avec les Tuvalu sur leur stratégie nationale de développement du commerce (2022-2026). Les stratégies nationales sont essentielles pour faire avancer la mise en œuvre des politiques liées aux changements climatiques et au commerce numérique. Toutefois, les considérations relatives à l'intelligence climatique dans les politiques commerciales nationales et les politiques numériques globales des petits États insulaires en développement du Pacifique ne sont, pour l'heure, pas très fréquentes.

45. En ce qui concerne la transition énergétique, les principales priorités sont de fixer des buts ambitieux pour atteindre l'objectif de développement durable n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) dans toute la sous-région, d'intégrer les politiques d'accès à l'énergie dans d'autres programmes sectoriels, d'appuyer le renforcement des capacités pour l'élaboration et la planification des politiques, et de contrôler et d'intégrer les nouvelles technologies dans les politiques de transition énergétique. De nombreux pays ont mis en œuvre des mesures telles que des politiques tarifaires visant à réduire le coût des technologies et des biens générateurs d'énergie, par exemple en réduisant ou en supprimant les droits de douane sur les panneaux solaires, les batteries, les turbines, les éoliennes et d'autres biens nécessaires au déploiement de projets d'énergie renouvelable.

46. Pour appuyer ces efforts plus avant, le Bureau de l'Alliance pour la réglementation de l'énergie du Pacifique, mis en place par les autorités chargées de la réglementation de l'énergie du Samoa, des Tonga et de Vanuatu avec l'aide de la Communauté du Pacifique, promeut une réglementation moderne des services publics de distribution de l'énergie dans le Pacifique, et sa plateforme œuvre au renforcement des capacités, permet l'échange de connaissances et de compétences et aide les pays à relever des défis communs. De même, en août 2021, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont approuvé le Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique (2021-2030), grâce auquel les dirigeants du Pacifique envisagent un avenir où les habitants de leur territoire bénéficieront d'un accès universel à des services sécurisés, solides, durables et abordables en matière d'électricité, de transport, de carburant, ainsi que d'énergie domestique.

47. À cet égard, la CESAP a mis au point un outil de planification énergétique pour la réalisation des objectifs de développement durable afin de soutenir l'élaboration de plans d'action nationaux relatifs à l'objectif 7. Cet outil a permis l'élaboration de tels plans d'action pour les Fidji et les Tonga, un plan est en cours d'élaboration pour les États fédérés de Micronésie, et Kiribati envisage un tel projet.

### 3. Tracer la voie à suivre

48. Il existe plusieurs possibilités de renforcer la coopération sous-régionale en matière d'action climatique. En ce qui concerne l'intégration du lien entre catastrophes, climat et santé, le portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience et les structures de coopération sous-régionale existantes sont des catalyseurs clefs. Le portail, qui présente des profils de risques climatiques sur les priorités en matière d'adaptation pour la sous-région, est également une initiative importante à cet égard.

49. En ce qui concerne les synergies entre les océans et le climat, la sous-région devrait œuvrer collectivement à la mobilisation de ressources financières en vue de renforcer la coopération sur les programmes nationaux et les initiatives transfrontières dans les domaines des sciences océaniques et des technologies.

50. Pour ce qui est de l'intelligence climatique et du commerce numérique, de nombreux petits États insulaires en développement du Pacifique ont commencé à prendre des mesures concrètes pour faciliter le commerce numérique dans le cadre de stratégies nationales. Les gouvernements peuvent obtenir un appui en devenant parties à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, franchissant ainsi une autre étape dans cette direction.

51. S'agissant de la transition énergétique, les décideurs devraient collaborer dans le cadre des initiatives sous-régionales existantes afin de soutenir la mise à niveau des capacités locales et de faire correspondre l'approche de la transition énergétique des différents États en adoptant des mesures de promotion collectives.

52. Il convient de mobiliser des ressources supplémentaires pour mettre en place le nouveau dispositif de financement destiné à faire face aux pertes et dommages. Des mécanismes régionaux permettant d'élaborer et de mieux comprendre les aspects méthodologiques des pertes et dommages devraient être conçus pour soutenir l'intégration harmonieuse de ce nouveau dispositif de financement dans le contexte de la sous-région.

53. Enfin, la CESAP appuie la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, adoptée en juillet 2022. Cette stratégie offre une bonne occasion de prendre des mesures urgentes et appropriées pour renforcer la résilience et soutenir la réalisation des objectifs de développement durable.

## D. Asie du Sud-Est

### 1. Défis des changements climatiques dans la sous-région

54. Les pays de l'Asie du Sud-Est ont été exposés aux chocs liés aux changements climatiques, tels que les inondations, les sécheresses, la chaleur urbaine, la perte de biodiversité et d'habitat, qui se sont accompagnés de graves conséquences économiques. En 2022, des pluies torrentielles et des vents violents ont balayé, le Myanmar, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam, provoquant des inondations et des glissements de terrain qui ont fait de nombreuses victimes et des dégâts considérables. Les changements climatiques ajoutent une grande complexité et une grande incertitude à l'environnement global, ce qui accroît considérablement les pertes dues aux risques naturels et aux risques biologiques connexes.

55. Les économies de l'Asie du Sud-Est devraient se remettre en 2023 de l'impact de la pandémie de COVID-19, mais pour parvenir à une reprise complète, il faut des stratégies de développement durable qui prennent en compte les questions et les moyens d'action dans les domaines du climat et de l'environnement.

56. Depuis des dizaines d'années, l'urbanisation est un moteur essentiel de la croissance économique en Asie du Sud-Est, 80 % du PIB de la sous-région provenant de mégapoles comme Jakarta, Manille et Bangkok. À l'heure actuelle, la moitié de la population de l'Asie du Sud-Est vit dans des zones urbaines et, selon les prévisions, 70 millions de citoyens supplémentaires vivront dans les villes d'ici à 2025. Cependant, l'urbanisation pose également des défis liés aux changements climatiques et à la pollution environnementale, à l'efficacité économique (liée à l'augmentation des embouteillages), à la santé et au patrimoine culturel. L'urbanisation effrénée contribue également grandement au réchauffement de la planète.

57. Il n'est donc pas surprenant que certaines des villes les plus polluées au monde se trouvent dans cette sous-région. Ainsi, la pollution de l'air et ses graves répercussions sur la santé et la qualité de vie ont de lourdes conséquences socioéconomiques à long terme. Par ailleurs, les déchets plastiques, qui sont générés en abondance, menacent les écosystèmes et les moyens de subsistance dans les villes et les communautés de l'Asie du Sud-Est.

58. Parallèlement, la hausse des températures et la modification des régimes pluviométriques dues aux changements climatiques d'origine anthropique ont augmenté la fréquence et la gravité des épisodes de sécheresse. Au cours des 30 dernières années, la sécheresse a touché plus de 66 millions de personnes en Asie du Sud-Est<sup>9</sup>. Cela représente 17 % du nombre total de personnes touchées par les aléas naturels dans la région – soit le troisième rang, après les tempêtes (44 %) et les inondations (34 %).

59. Non seulement les changements climatiques sont préjudiciables à la santé de la planète, mais ils constituent également un facteur de risque important pour la santé publique, notamment des personnes âgées, des enfants et des pauvres. Prises dans le cercle vicieux des catastrophes, des aléas climatiques et des problèmes de santé, ces personnes continuent d'être les groupes les plus vulnérables.

## 2. Priorités et initiatives clefs pour relever les défis climatiques

60. Les villes de l'Asie du Sud-Est ont besoin de stratégies d'urbanisation, non seulement pour maintenir la dynamique des activités commerciales et des entreprises, des prestations en faveur de l'inclusion et des services énergétiques, mais aussi pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. Dans les pays dont l'économie est en expansion et la demande énergétique en hausse, la mise en place de cadres réglementaires et financiers permettant d'attirer les investissements privés dans tous les secteurs peut contribuer à réduire le coût des projets d'énergie propre.

61. Le renforcement de la résilience des pays et des populations est primordial pour accélérer l'action climatique. Les mécanismes de coopération régionale et sous-régionale, tels que le cadre de coopération entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et les Nations Unies,

<sup>9</sup> *Ready for the Dry Years* (publication des Nations Unies, 2020).

permettent de développer une résilience systémique face aux risques multidangers et interrégionaux. Le renforcement de la coopération en matière de recherche, d'analyse et de formulation des politiques par l'intermédiaire du comité de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes et de son centre d'études et d'échanges sur le développement durable peut permettre d'aider les pays à combler les lacunes en matière de capacités d'adaptation, d'anticipation et de transformation. À cet égard, la CESAP continue à élaborer divers axes de ce cadre pour appuyer la mise en œuvre d'un plan régional de gestion des catastrophes.

62. Comme les États membres de l'ASEAN ne disposent pas tous de systèmes de surveillance de la pollution atmosphérique ni de la capacité d'identifier les sources de polluants et d'analyser les caractéristiques et les schémas de pollution, des difficultés sont apparues sur les plans de la compréhension et de la comparaison de certaines situations. La collaboration mise en place pour appuyer une initiative sur l'air pur pour une ASEAN durable entre l'Université nationale de Séoul, le National Institute of Environment Research et l'Organisation mondiale de la Santé vise à renforcer la capacité d'utilisation des technologies et des données numériques pour surveiller et réduire la pollution atmosphérique et ses effets néfastes sur les populations des pays de l'ASEAN. Au final, les informations découlant du projet peuvent servir à élaborer des politiques nationales plus efficaces en matière d'environnement et de technologies de l'information et de la communication, des plans de développement et des priorités stratégiques pour lutter contre la pollution de l'air dans la sous-région.

63. Les obligations thématiques telles que les obligations vertes, sociales et durables et les obligations centrées sur les objectifs de développement durable peuvent permettre de financer des projets qui génèrent des gains environnementaux et sociaux et contribuer à mobiliser des investissements commerciaux en faveur des énergies propres et des industries et emplois verts. Dans le cadre de ses travaux sur le financement du développement durable, la CESAP œuvre notamment à l'élaboration de diverses « pistes » visant à émettre davantage d'obligations thématiques dans les pays de l'ASEAN, à l'analyse du marché financier vert et durable au Cambodge, à la réalisation d'une étude de cas sur l'émission d'obligations durables en Thaïlande, à la mise en place d'une formation sur les meilleures pratiques et normes en matière d'émission d'obligations thématiques. Les pays de la sous-région étant désireux d'accélérer leur transformation verte, ils peuvent s'appuyer sur les obligations thématiques pour stimuler la transformation et faire passer leurs économies respectives au niveau supérieur sur l'échelle du développement durable.

64. La prise de mesures de transformation du secteur de l'énergie en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de l'Accord de Paris représente une tâche complexe et difficile pour les décideurs. De fait, il s'agit de maintenir la croissance économique, tout en répondant à une demande d'énergie accrue et en réduisant les émissions. Pour lancer ce processus, l'outil d'aide à la planification énergétique axé sur les objectifs de développement durable peut aider les décideurs à prendre des décisions éclairées aux fins de la réalisation des cibles de l'objectif 7 ainsi que des cibles de réduction des émissions. Certains pays de l'Asie du Sud-Est ont déjà entamé l'élaboration de leur plan d'action pour la réalisation de l'objectif 7, et d'autres suivront bientôt.

65. Les investissements dans l'action climatique restent peu nombreux et inégalement répartis dans la sous-région, en particulier dans les projets

d'énergie durable. Il importe au plus haut point de stimuler les investissements, en particulier les flux d'investissements étrangers directs (IED), consacrés à des projets d'énergie durable pour garantir la sécurité énergétique future de la sous-région. Le secrétariat commencera à travailler dans la sous-région pour élaborer un plan d'action régional de promotion des investissements visant à stimuler les IED dans les projets de développement durable. Le plan d'action sera axé sur les secteurs pertinents dans lesquels la sous-région dans son ensemble dispose d'un avantage concurrentiel et les pays de la sous-région pourraient collaborer pour rationaliser les activités de promotion des investissements dans certains segments à valeur ajoutée de la chaîne de valeur d'un secteur donné. Par exemple, en ce qui concerne l'énergie durable dans son ensemble, la production de véhicules électriques est un secteur potentiel sur lequel le plan d'action pourrait se concentrer, étant donné que de nombreux pays de l'ASEAN participent à ses chaînes de valeur. Dans le cadre du plan d'action, des activités de promotion des investissements seraient mises en place dans chaque pays participant à l'initiative afin de promouvoir les investissements dans leur segment particulier et de stimuler les IED dans l'ensemble de la sous-région. Une telle initiative renforcerait les échanges commerciaux et les investissements intrarégionaux de la sous-région, ainsi que sa participation durable aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

66. Le secteur des transports contribue dans une large mesure aux changements climatiques, étant le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les défis posés à la durabilité du transport de marchandises en Asie du Sud-Est, on note l'augmentation rapide des volumes d'échanges et les hauts niveaux d'émissions de carbone qui en résultent, des coûts logistiques importants, ainsi qu'un secteur logistique fragmenté. Compte tenu de ces éléments, la CESAP œuvre à une plus grande interopérabilité ferroviaire dans l'ASEAN, en renforçant le cadre institutionnel de la coopération ferroviaire entre les États membres de l'ASEAN et en mettant en lumière les possibilités d'évolution vers un système de transport de marchandises plus durable.

67. Les effets futurs des changements climatiques vont menacer le bien-être et la qualité de vie de tous les citoyens, mais certaines personnes seront plus touchées que d'autres, notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les pauvres et les femmes. Les changements climatiques perturbent l'accès à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement, au logement, à la santé et à l'aide sociale, ainsi qu'au travail et à la mobilité. Dans le cadre de diverses initiatives, la CESAP encourage la participation active de tous les groupes à l'action climatique et à la protection de l'environnement dans l'intérêt des générations futures et défend le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.

### **3. Tracer la voie à suivre**

68. Le Plan de mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies (2021-2025) et de la feuille de route sur les complémentarités (2020-2025) constituent des cadres importants pour lutter contre les changements climatiques et d'autres problèmes environnementaux. En outre, les concertations menées dans le cadre de cette coopération Sud-Sud peuvent permettre d'aborder les défis et les opportunités liés à l'élaboration de cadres multirisques pour l'ASEAN, par exemple dans le contexte de la mise en œuvre des aspects sanitaires du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). La mise en œuvre de la Déclaration de



l'ASEAN sur le renforcement de l'adaptation à la sécheresse et de son Plan d'action régional pour l'adaptation à la sécheresse, ainsi que l'exploitation du portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience sont autant d'autres voies à explorer.

69. Les partenariats avec le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes en Asie du Sud-Est sont importants pour s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques. Le processus d'examen national volontaire, par exemple, reste un outil précieux pour l'engagement des parties prenantes à mieux aligner la mise en œuvre des politiques sur les besoins et les attentes de la société. Il contribuera également à la durabilité à long terme, à l'identification des questions environnementales prioritaires et à l'amélioration de la prise de décision et du principe de responsabilité.

70. Face aux crises multiples et à l'urgence de mobiliser des capitaux pour un monde résilient aux changements climatiques, le moment est venu pour les gouvernements et les institutions financières des pays de l'Asie du Sud-Est d'accélérer le financement de l'action climatique et la mise en œuvre des possibilités d'investissement qui favorisent un accès plus rapide à l'énergie propre, pour, en particulier, respecter les engagements et les objectifs en matière de climat. Les partenariats avec les entités du secteur privé permettront d'accroître les investissements dans un avenir inclusif, résilient et durable de la sous-région.

## **E. Asie du Sud et du Sud-Ouest**

### **1. Défis des changements climatiques dans la sous-région**

71. Les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest sont parmi les plus vulnérables aux risques climatiques et aux autres risques naturels et biologiques. La diminution de la part des énergies vertes et les émissions provenant des transports, des combustibles fossiles, de l'industrie, de l'urbanisation et des activités liées à la construction réduisent la couche d'ozone et augmentent la pollution atmosphérique. La sous-région contribue à hauteur d'environ 11,5 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre qui alimentent les changements climatiques<sup>10</sup>. Sept des dix pays de la sous-région sont classés parmi les 30 pays les plus touchés en 2019 par les phénomènes météorologiques extrêmes selon l'Indice mondial des risques climatiques établi par Germanwatch<sup>11</sup>. La CESAP estime que, compte tenu des politiques actuellement en place et des trajectoires d'émissions actuelles, les pertes annuelles moyennes dans la sous-région sont d'environ 160 000 milliards de dollars, soit 3,4 % du PIB de la sous-région, et ce chiffre grimpe à 6,8 % du PIB de la sous-région lorsque l'on adopte le scénario futur le plus pessimiste<sup>12</sup>.

72. La diversité géographique et écologique de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest présente une variété de défis liés aux changements climatiques. La hausse des températures dans l'Hindu Kush contribue à la fonte des glaciers

<sup>10</sup> Climate Watch, « Global historical emissions », base de données sur les émissions historiques de gaz à effet de serre. Disponible à l'adresse suivante : [www.climatewatchdata.org/ghg-emissions?chartType=percentage&end\\_year=2019&start\\_year=1990](http://www.climatewatchdata.org/ghg-emissions?chartType=percentage&end_year=2019&start_year=1990) (page consultée le 16 janvier 2023).

<sup>11</sup> David Eckstein, Vera Künzel et Laura Schäfer Marie, *Indice mondial des risques climatiques 2021: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2019 and 2000-2019* (Bonn, Allemagne, Germanwatch, 2021).

<sup>12</sup> Portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience. Disponible à l'adresse suivante : <https://rrp.unescap.org/> (page consultée le 9 janvier 2023).

et de la neige, ce qui modifie les schémas d'écoulement des cours d'eau, la disponibilité de l'eau et la fréquence des débordements des lacs glaciaires. Les inondations, les glissements de terrain et la sédimentation des lits des rivières perturbent les communautés en aval, provoquant la perte de vies humaines et de moyens de subsistance, ainsi que des dommages aux maisons, aux routes et aux infrastructures hydroélectriques. Selon la FAO, la neige et la glace de l'Himalaya, qui fournissent de grandes quantités d'eau à l'Asie, devraient diminuer de manière considérable d'ici à 2030<sup>13</sup>.

73. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse, des précipitations excessives et des inondations a une incidence majeure sur la baisse de la production agricole, la multiplication des infestations de parasites et des maladies, et la hausse de la mortalité du bétail. Les ménages pauvres et vulnérables qui dépendent de l'agriculture pluviale sont touchés dans une mesure disproportionnée. En 2022, le Pakistan a été le théâtre de ravages inimaginables causés par les changements climatiques, du fait de la survenue de conditions proches de la sécheresse, qui ont durci les sols, suivies de pluies sans précédent, qui ont entraîné des inondations désastreuses, touchant 33 millions de personnes sur près de 810 000 hectares dans le pays. Les dégâts et les pertes économiques sont estimés à plus de 30 milliards de dollars, et 16 milliards de dollars sont nécessaires pour une reprise résiliente. Dans les zones semi-arides, l'intensification des épisodes de sécheresse et l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes accroissent la vulnérabilité aux tempêtes de sable et de poussière et aux incendies de forêt, qui nuisent à l'économie, à la santé humaine et au climat. Dans les deltas de faible altitude et les zones côtières de la sous-région, l'élévation du niveau de la mer accroît l'érosion des sols, ainsi que leur teneur en sel et les intrusions d'eau salée, ce qui se répercute sur la qualité des eaux souterraines, le volume des nappes phréatiques, qui s'amenuise, et la production agricole. Le réchauffement des océans endommage les récifs coralliens, ce qui compromet les moyens de subsistance des personnes travaillant dans les secteurs du tourisme et de la pêche.

## 2. Priorités et initiatives clefs pour relever les défis climatiques

74. Les priorités pour accélérer l'action climatique en Asie du Sud et du Sud-Ouest sont les suivantes : a) renforcer la gestion des risques de catastrophe et les systèmes d'alerte précoce pour mieux faire face à la fréquence croissante des catastrophes d'origine climatique ; b) accélérer une transition énergétique juste qui réduit les émissions de carbone, optimise les énergies renouvelables et améliore l'accès des communautés isolées et des ménages à faible revenu aux énergies renouvelables ; c) renforcer la durabilité des systèmes de transport ; d) promouvoir une agriculture résiliente au climat et e) renforcer les capacités à mobiliser des financements pour une transition économique inclusive et verte.

75. La gravité et la fréquence croissantes des catastrophes naturelles rendent nécessaire la mise en place de systèmes solides de réduction et de gestion des risques de catastrophe dans la sous-région. La CESAP promeut la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience des États membres. Par exemple, les capacités de prévisions fondées sur l'impact sont renforcées dans le cadre de forums régionaux sur les perspectives climatiques, ainsi que par le Comité des typhons et le Groupe d'experts des cyclones tropicaux établis par la CESAP

<sup>13</sup> FAO, « L'agriculture intelligente face au climat », disponible à l'adresse suivante : [www.fao.org/climate-smart-agriculture/overview/fr/](http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/overview/fr/).

et l'OMM. La CESAP fournit également aux États membres des analyses de qualité, des stratégies et des moyens d'action, ainsi que des formations pour renforcer la résilience et l'adaptation aux catastrophes multiples, et promeut l'application des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique pour la réduction des risques de catastrophe et le développement inclusif et durable. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, créé par la CESAP, soutient les systèmes intégrés d'alerte précoce multidangers, et le portail Asie-Pacifique sur les risques et la résilience permet aux décideurs d'approfondir leur compréhension des risques en cascade provenant de l'interaction entre les catastrophes, le climat et la santé. Tous ces éléments contribuent à éclairer la prise de décision grâce à l'utilisation d'estimations des pertes et des coûts d'adaptation aux niveaux national, sous-régional et régional. Des organisations sous-régionales, telles que l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), par l'intermédiaire de son Centre de gestion des catastrophes, offrent à ses États membres des services de renforcement des capacités et de formation en vue d'une gestion globale des risques de catastrophe. Tous les pays de l'Asie du Sud sont membres ou membres collaborateurs du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, qui fournit des services régionaux d'alerte précoce et de renforcement des capacités en matière d'alerte précoce de bout en bout pour les tsunamis et les risques hydrométéorologiques.

76. La production d'électricité et de chaleur est le plus grand secteur émetteur de gaz à effet de serre et contribue à quelque 31 % des émissions totales de la sous-région<sup>14</sup>. La dépendance à l'égard des combustibles fossiles doit être réduite par une plus grande intégration des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la sous-région. Les investissements dans les énergies renouvelables augmentent, mais leur part dans la consommation totale d'énergie a diminué au fil des ans en raison de l'augmentation encore plus importante des investissements dans le secteur des énergies non renouvelables. La sous-région dispose de réserves d'énergie éolienne à Sri Lanka, hydroélectrique au Bhoutan et au Népal, et solaire en Inde. Une plus grande intégration des marchés de l'électricité permet de décarboner le secteur de l'énergie, de stabiliser des prix volatils, de réduire les coûts de l'énergie et d'atténuer les effets des changements climatiques.

77. La CESAP a aidé les États membres à élaborer des plans d'action nationaux pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, lesquels évaluent les systèmes énergétiques d'un pays et présentent un éventail de possibilités pour atteindre les cibles de cet objectif tout en améliorant la sécurité énergétique. La Feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable, élaborée par la CESAP, vise à renforcer la connectivité transfrontière en matière d'électricité qui apporte des avantages mutuels aux pays de plusieurs manières, à savoir l'accès à des ressources à moindre coût, la gestion des excédents et des déficits en matière d'électricité et la génération de recettes d'exportation, l'augmentation des économies d'échelle pour les investissements dans les infrastructures

<sup>14</sup> Climate Watch, « Global historical emissions », base de données sur les émissions historiques de gaz à effet de serre. Disponible à l'adresse suivante : [www.climatewatchdata.org/ghg-emissions?breakBy=sector&chartType=percentage&end\\_year=2019&regions=AFG%2CBGD%2CBTN%2CIND%2CIRN%2CMDV%2CNPL%2CPAK%2CLKA%2CTUR&sectors=agriculture%2Cindustrial-processes%2Cland-use-change-and-forestry%2Cbuilding%2Celectricity-heat%2Cfugitive-emissions%2Cmanufacturing-construction%2Cother-fuel-combustion%2Ctransportation%2Cwaste&start\\_year=1990](http://www.climatewatchdata.org/ghg-emissions?breakBy=sector&chartType=percentage&end_year=2019&regions=AFG%2CBGD%2CBTN%2CIND%2CIRN%2CMDV%2CNPL%2CPAK%2CLKA%2CTUR&sectors=agriculture%2Cindustrial-processes%2Cland-use-change-and-forestry%2Cbuilding%2Celectricity-heat%2Cfugitive-emissions%2Cmanufacturing-construction%2Cother-fuel-combustion%2Ctransportation%2Cwaste&start_year=1990) (page consultée le 17 janvier 2023).

électriques et l'accès aux zones à fort potentiel en matière d'énergies renouvelables. Un accord multilatéral s'appuyant sur les accords bilatéraux existant entre l'Inde, d'une part, et le Bangladesh, le Bhoutan et le Népal, d'autre part, en matière de commerce de l'électricité pourrait encore accroître les avantages pour la sous-région. Les centres énergétiques de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et de l'ASACR, l'Initiative régionale de l'Asie du Sud pour l'intégration énergétique et d'autres partenaires de développement sont autant d'acteurs engagés dans la promotion d'une plus grande connectivité électrique dans la sous-région.

78. Le secteur des transports génère environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde. Selon le Forum international des transports, la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest produit environ 10 % des émissions globales du secteur, et la demande de transport de passagers et de marchandises devrait tripler entre 2015 et 2050<sup>15</sup>. Afin de mettre en place des systèmes de transport durables, il est nécessaire d'adopter un ensemble de mesures, notamment la promotion de la mobilité urbaine électrique ou hybride et des systèmes de transport en commun et la transition des combustibles fossiles au profit de modes de transport plus propres. Dans le cadre de la promotion du transport durable dans la sous-région, la CESAP a récemment aidé le Bangladesh à élaborer une stratégie nationale de transport durable de marchandises. Il convient de renforcer l'assistance technique et la coopération sous-régionale pour promouvoir des politiques de transport durables afin de décarboner ce secteur.

79. L'agriculture est un secteur économique important dans la sous-région. Selon les calculs de la FAO et de la Banque mondiale, la part moyenne de l'emploi dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche est d'environ 35 % et le secteur contribue à environ 15 % du PIB de la sous-région<sup>16</sup>. Le secteur agricole est également le deuxième plus grand émetteur de gaz à effet de serre, contribuant à environ 21 % des émissions totales de la sous-région. Les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, l'intrusion d'eau salée, les maladies et les infestations de parasites provoqués par les aléas climatiques ont des effets néfastes sur la production agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales. Si le brûlage des résidus de culture facilite le défrichage des terres pour le cycle de culture suivant, il réduit la fertilité des sols et contribue à la pollution de l'air, ce qui affecte la santé des populations rurales et urbaines par-delà les frontières. De nombreux instituts nationaux de recherche agricole, agences internationales et partenaires de développement participent à la promotion de pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique, tout en réduisant le niveau des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur.

80. La pandémie de COVID-19, les conflits et les changements climatiques ont ralenti les économies, augmenté l'inflation et creusé les déficits de la balance des paiements dans la sous-région. Les pressions budgétaires et de la dette ont fait monter les taux d'intérêt et, par conséquent,

<sup>15</sup> « ITF South and Southwest Asia transport outlook », document d'orientation du Forum international des transports, n° 104 (Paris, Éditions de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2022).

<sup>16</sup> FAO, « Indicateurs de l'emploi : agriculture », base de données FAOSTAT. Disponible à l'adresse suivante : [www.fao.org/faostat/fr/#data/OEA](http://www.fao.org/faostat/fr/#data/OEA) (page consultée le 12 janvier 2023) et Banque mondiale, « Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB) », base de données Open Data de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?view=chart&locations=AF-BD-BT-IN-IR-PK-LK-MV-TR-NP> (page consultée le 12 janvier 2023).

les coûts futurs du service de la dette. Ces pressions en cascade obligent les gouvernements à réduire leurs dépenses, à augmenter les impôts, à supprimer les subventions et à déprécier les taux de change, ce qui rend encore plus difficile la mobilisation de fonds pour répondre aux besoins en matière de développement durable et d'action climatique. Certains pays élaborent et mettent en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés afin de trouver des moyens globaux de joindre les deux bouts. Les obligations thématiques sont un des outils qui peuvent contribuer à mobiliser des ressources pour des projets ayant des retombées environnementales et sociales positives. La CESAP a aidé les États membres à évaluer leurs besoins budgétaires pour la réalisation des objectifs de développement durable, à élaborer des cadres d'obligations vertes et à renforcer leurs capacités en matière d'émission d'obligations vertes et durables.

### **3. Tracer la voie à suivre**

81. Les activités de coopération régionale et sous-régionale en cours en Asie du Sud et du Sud-Ouest pour renforcer les systèmes d'alerte précoce et de réduction et de gestion des risques de catastrophe sont essentielles pour mieux se préparer aux catastrophes d'origine climatique et pour limiter les pertes économiques et humaines. La coopération sous-régionale en matière de systèmes d'alerte précoce devrait être facilitée pour atténuer les risques d'origine climatique. Les capacités institutionnelles aux niveaux national, infranational et local doivent être renforcées pour intégrer les systèmes d'alerte précoce et de réduction et de gestion des risques de catastrophe.

82. La coopération régionale et sous-régionale entre les pays, les organismes internationaux et les partenaires de développement devrait être encouragée dans les domaines de la recherche, du partage des connaissances et du renforcement des capacités. Cela devrait conduire à une plus grande intégration d'activités telles que la transition énergétique juste et les pratiques agricoles intelligentes face au climat dans les politiques, les cadres de planification et de budget des gouvernements, ainsi que dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe.

83. À la lumière des crises auxquelles se heurte la sous-région, il est urgent de renforcer les capacités des États membres à accéder à des mécanismes de financement novateurs susceptibles de soutenir les investissements des secteurs public et privé dans les infrastructures résilientes au climat, les énergies propres et l'agriculture résiliente au climat. Le fonds pour les pertes et les préjudices adopté à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une fois opérationnel, sera également un nouvel instrument au service duquel la coopération régionale et sous-régionale pourra être mise à profit pour développer les capacités et le savoir-faire permettant d'accéder au financement des catastrophes climatiques.

## **III. Questions portées à l'attention de la Commission**

84. La Commission est invitée à se pencher sur les domaines prioritaires et les possibilités de faire progresser la coopération régionale pour accélérer l'action climatique dans les sous-régions et à donner des orientations au secrétariat sur les domaines d'action prioritaires aux niveaux sous-régional et régional en vue de renforcer la coopération entre les sous-régions pour faire face aux changements climatiques et à leurs incidences.